



Chevroux

NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux N° 59 - Novembre 2017

Billet de M. Jacques Mayor - Municipal

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Il y a une année vous nous avez accordé votre confiance en nous élisant à la fonction qui est la nôtre aujourd'hui et nous vous en remercions encore. Bud Wilkinson, un entraîneur de football américain a dit : "*La confiance est le ciment invisible qui conduit une équipe à gagner*".

Comme ces footballeurs, nous agissons en équipe et non pas seulement en équipe de cinq, mais bien d'une équipe formée de toute la population, du Conseil général et du personnel communal, où chacun doit faire confiance et obtenir la confiance de l'autre. C'est à ce prix que nous pouvons être sûrs que le ciment va bien prendre, ce qui nous permettra aussi, dans un certain sens, de gagner.

Après cette petite introduction philosophique, je souhaite passer à des choses plus concrètes, en vous faisant un petit état des lieux de mes dicastères.

SDIS de la Broye-Vully (Service Défense contre Incendie et Secours)

MERCI ET BRAVO !!!..... à nos pompiers qui ont vécu des moments très difficiles, tant physiques que psychiques lors des incendies criminels qui se sont produits ces derniers mois, où une personne a perdu la vie, sans que vous ayez quoi que se soit à vous reprocher.

La vue d'un animal en feu, l'odeur de la chair brûlée, de même que les hurlements de ces êtres innocents sont des images qu'ils n'oublieront jamais. Merci d'avoir encouru des risques énormes afin de limiter au maximum les dégâts.

Le **SDIS de la Broye-Vully** est constitué d'un détachement de premiers secours (DPS) et d'un détachement d'appui (DAP) composé de plusieurs sections. Il compte environ 350 sapeurs-pompiers – hommes et femmes – répartis en 12 sites (4 sites DPS, 8 sites DAP). Il couvre un bassin de population d'environ 26'600 habitants (17 communes).

Le SDIS Broye-Vully est commandé par le major Pierre-Yves Jost, qui a pour remplaçant le cap Didier Ney.

Les 2 sites principaux sont :

DPS Payerne = 41 sapeurs, cdt cap Stéphane Savary

DPS Avenches - Vully = 40 sapeurs, cdt cap Laurent Renevey

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la lutte contre le feu n'est pas l'activité principale, elle ne représente que le 30 % de l'activité en général. La lutte contre les inondations, le sauvetage de personnes lors d'accident, la lutte contre les hydrocarbures ou les produits chimiques font également partie des missions des sapeurs-pompiers du « SDIS Broye-Vully » et d'ailleurs.

Pour les personnes intéressées à rejoindre le corps, si vous avez manqué la séance de recrutement du 2 novembre dernier aux casernes d'Avenches et de Payerne, rien n'est perdu, vous pouvez en tout temps vous annoncer au Cap Alexandre Michod - 079 215 79 46.

Chevroux ne compte malheureusement que 2 sapeurs ; je profite de l'occasion de les en remercier.

Concernant le financement, le canton participe aux frais de certaines interventions et apporte également son aide lors d'achat de matériel. Pour notre SDIS Broye-Vully, la participation financière des communes se montera à environ CHF. 30.00 par habitant pour l'année 2018, ce qui représente un montant d'environ CHF. 14'000.- pour Chevroux. En règle générale ce chiffre diffère très peu d'une année à l'autre. ./..



ORPC (Office Régional de la Protection Civile)

Les 4 ORPC cantonaux sont subordonnés au SSCM vaudois (Service de Sécurité Civile et Militaire).

Commandé par le Lt col Nicolas Pedroli, l'ORPC Broye-Vully regroupe 32 communes. Il est constitué de 3 compagnies, Moudon, Payerne et Avenches. Le tout totalisant un effectif d'environ 340 hommes, dont quatre habitent notre commune.

Les missions remplies par cet office sont aussi nombreuses que variées :

- ◆ Assistance aux personnes en quête de protection et aux «sans-abri»;
- ◆ Protection des biens culturels ;
- ◆ Appui aux autres organisations partenaires ;
- ◆ Aide à la conduite et logistique, à titre de renfort ;
- ◆ Remise en état après des événements dommageables de grande ampleur ;
- ◆ Interventions et prestations au profit de la collectivité ;
- ◆ Mise à disposition de l'infrastructure de protection et des moyens d'intervention permettant de transmettre l'alarme à la population.

Le Comité directeur, dont j'ai le plaisir de faire partie, est composé de 7 membres venant des autorités communales du district. Il est élu par le comité régional formés des délégués communaux.

Ce CODIR a pour tâches la gestion du personnel professionnel, de traiter toute la partie administrative, d'analyser les demandes provenant des communes, des diverses sociétés et parfois privées, d'effectuer les achats de matériel et véhicules, etc.

Notre participation financière à l'Office régional est adaptée d'année en année, mais ne varie que peu. Elle se situe à environ CHF. 17.50 par habitant, soit un montant annuel d'environ CHF. 8'500.- ./..



Place de parking

Rien de bien particulier à vous dire dans ce domaine, si ce n'est que l'heure gratuite que nous avons instaurée est très appréciée par les visiteurs. Les personnes ne souhaitant pas payer le parking ont également pu bénéficier de la mise en gratuité de la place de parc située vers la pétanque. Sa durée d'occupation est limitée à 12 heures, afin d'éviter que des véhicules y stationnent pour une longue période. Dans le courant de septembre les panneaux sont dissimulés, ce qui rend la place disponibles 24/24 heures.

Forêts

Depuis plusieurs années déjà nos forêts sont entretenues par le Groupement forestier Broye-Vully dont nous faisons partie (Chevroux, Payerne, Grandcour, Cudrefin, Avenches, Vully-les-Lacs, Faoug, Trey et le Canton de VD). La surface totale des forêts est de 1'248 hectares, dont environ 13,88 hectares pour Chevroux. La cotisation annuelle s'élève à CHF. 6'300.- ; ce montant est défini selon une clé de répartition.

Ne bénéficiant pas des connaissances techniques et ne possédant pas les outils nécessaires à l'abattage des arbres, nos employés communaux n'effectuent que des travaux d'entretien de petites importances.

Profitant de l'occasion, je vous informe que la plantation de l'« **Arbre des 7 ans** » s'est déroulée le **samedi 11 novembre à Chevroux**. Les élèves des classes de Chevroux, Grandcour et Missy (30 élèves) ont eu le plaisir d'effectuer cette noble tâche. Cette petite manifestation a eu lieu dans la forêt située sur la gauche du chemin qui descend en direction de la ferme d'Ostende.



Sécurité

Nous avons la chance de vivre dans un village paisible ; les rapports que nous recevons de la police de proximité le démontrent, seuls quelques incidents sous diverses formes sont à déplorer. Je vous invite à consulter les statistiques communales sur le site de la gendarmerie vaudoise <http://www.police.vd.ch/> ./..

Par contre je tiens à attirer votre attention sur les démarches à domicile, ou par téléphone, que pratiquent certaines personnes mal intentionnées ; restez vigilants, ne laissez pas entrer n'importe qui chez vous et évitez de vous lancer dans de longues conversations téléphoniques. En cas d'agressivité, n'hésitez pas à signaler ces personnes à la police ou auprès de SWISSCOM.

Pour la sécurité interne, je tiens à relever le sérieux et la qualité du travail effectué par notre nouvelle entreprise de sécurité « Protect' Service », qui œuvre lors de nos manifestations villageoises les plus importantes et pendant la période d'été. Leurs compétences en cas d'interventions dans le secteur du port permettent d'éviter des débordements en tous genres. Il n'est pas facile de s'interposer dans un groupe de personnes qui commet quelques incivilités, mais leurs talents de négociateurs permettent de gérer les situations les plus délicates.

Sur le plan de la circulation routière, comme moi, vous avez constaté que la zone située entre le bâtiment communal et le Restaurant du Jura présente quelques dangers, en raison des véhicules qui empiètent sur la chaussée. Nous nous efforçons de les diriger sur la place de parc de la pétanque, mais la solution viendra prochainement, lors de la réfection de la Route du Village, qui sera dotée d'un trottoir sur ce côté-ci.

Les alentours de notre collège ne sont pas des plus sûrs pour nos petites têtes blondes. Je vous recommande la plus grande prudence, ralentissez et, dans la mesure du possible, j'invite les parents à accompagner leurs enfants à pied ou de grouper les transports, de ne pas déposer les enfants systématiquement devant le collège, afin d'éviter une concentration de véhicules. Arrêtez-vous quelques dizaines de mètres plus loin, faites descendre vos enfants du côté du bord de la chaussée et non au milieu de la route.

Nous avons prévu l'acquisition d'un radar pédagogique. Dès l'année prochaine nous pourrons le placer aux endroits sensibles, ce qui nous l'espérons, fera lever le pied aux usagers de la route les plus téméraires.

J'espère que mon message aura retenu quelque peu votre attention et, qui sait, fait découvrir certains aspects des différentes associations de communes dont nous faisons partie.

Je vous souhaite de passer un bel automne et vous adresse mes meilleures salutations.

Jacques Mayor - Municipal

Temps de l'Avent 2017 - Rencontres

Chères habitantes, chers habitants,

La Commission « Culture et Loisirs » a décidé, cette année, de vous solliciter à nouveau pendant les périodes festives de fin d'année.



En effet, nous souhaitons remettre sur pied le système des fenêtres de l'Avent du 1^{er} au 24 décembre 2017. C'est pourquoi nous avons besoin de vous, afin d'illuminer notre village tout au long du dernier mois de l'année.

Le principe est simple ; chaque jour, dès le 1^{er} décembre, une nouvelle fenêtre s'allumera. Nous vous laisserons le soin, si vous en avez envie, d'offrir une tasse de thé ou de vin chaud aux habitants lors de l'illumination de votre fenêtre.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de contacter Mathilde Annen, membre de la Commission « Culture et Loisirs », par message mathilde.annen@gmail.com ou par téléphone au 079 951 49 51.

Il reste encore beaucoup de disponibilités ; le 1^{er}, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 16, 17, 18, 19, 21, 22 et 24 décembre.

Voilà les dates déjà réservées :

- 2 « De vous à nous » chez Rita Bauwens, R. Pêcheurs 11, collation dès 18h
- 3 Fabienne et Eric Bonny, Rue Fin de Non Champs 5
- 4 Famille Catherine Annen, Rue du Stade 1
- 5 Municipalité : bâtiment communal, Rte du Village 5, collation dès 19h
- 9 Ferme d'Ostende, Route d'Ostende 3, collation dès 18h
- 11 Famille Martine et Roger Roux, Rue du Collège 2, collation dès 18h30
- 13 Famille Mélanie et Christophe Bonny, Rue de la Forge, collation dès 18h
- 15 Famille Laurence et David Goy, Rue du Battoir 4a, collation dès 18h30
- 20 Famille Corine et Hervé Ranzoni, Route du Village 4
- 23 Famille Anna et Alexandre Bonny, Rue du Battoir 6, collation dès 18h

Fenêtres de l'Avent

Fermeture de la déchetterie

Durant les fêtes de fin d'année, la déchetterie sera fermée du :

Samedi 23 décembre 2017 à 12 h 00

au

2 janvier 2018 y compris,

mais elle sera ouverte les mercredis

27 décembre 2017 et 3 janvier 2018

de 16 h à 17 h.



Fermeture des bureaux : vacances de Noël

La Bourse communale, le bureau du port et le Greffe Municipal seront fermés du

Lundi 25 décembre 2017

au

Lundi 8 janvier 2018

Merci d'en prendre bonne note.



Sapins de Noël

Distribution de sapins :

Samedi 16 décembre 2017
de 10 h 00 à 12 h 00
à la halle multifonctions.



Des sapins de Noël seront à disposition de la population contre la modique somme de **CHF. 5.- l'arbre** ; cette année le gain sera reversé à la Bibliothèque intercommunale de Grandcour - Missy - Chevroux.

Comme à l'accoutumée, une collation vous sera servie sur place.

Nous nous réjouissons de votre passage.



La Municipalité

Naturalisations

Comme vous l'avez sans doute appris par la presse, le nouveau droit sur la nationalité entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

En effet, c'est la date de dépôt de la procédure de naturalisation qui fait foi ; toute demande déposée valablement avant le 1^{er} janvier 2018 sera traitée selon le droit actuellement en vigueur, sinon les conditions de la nouvelle loi, plus restrictive, seront appliquées.

Nous invitons donc chaque habitant, qui désire déposer une demande de naturalisation, à passer au bureau communal avant la fermeture de nos bureaux communaux, **soit AVANT le vendredi 23 décembre 2017 à 17h00.**

Merci d'en prendre bonne note.

8



Commission « Culture & Loisirs » - Noël au refuge

En attendant Noël, au refuge de Chevroux...

La Commission « Culture et Loisirs », en collaboration avec les maîtresses et les élèves des classes de Chevroux, a le plaisir de vous inviter le

Mardi 19 décembre 2017

à la soirée de Noël organisée au refuge, avec les animations suivantes :

dès 18 h 30 - poésies et chants

dès 19 h 00 - Contes joyeux et musicaux

dès 20 h 00 - thé, vin chaud et pâtisseries



La Commission se réjouit de vous accueillir nombreux pour partager un moment d'amitié, d'évasion et de rêves aux pays des contes.



Félicitations aux habitants de Chevroux qui fêteront leurs 80 ans et plus en 2018

Madame	Gilberte CUANY	08.06.1922
Monsieur	Roger WOLF	20.03.1926
Monsieur	Pierre BONNY - MORA	01.03.1928
Madame	Jaqueline BALZLI	19.04.1928
Madame	Roselyne BONNY	19.02.1930
Madame	Yvette BONNY - VERDON	24.01.1932
Madame	Marlyse MAYOR	24.11.1932
Monsieur	Gilbert CUANY	30.11.1933
Madame	Erika BRÜNING	09.12.1933
Madame	Andrée BONNY – CORBAZ	08.10.1934
Madame	Georgette BONNY - FORESTIER	15.11.1934
Madame	Verena JAQUIER	08.01.1935
Madame	Colette VOLLERT	04.06.1935
Monsieur	Ernest ROUX	03.01.1936
Monsieur	Philippe MAIRE - KRAFT	03.09.1936
Madame	Ginette MAIRE - KRAFT	02.11.1936
Monsieur	Charles MARCUARD - BONNY	16.01.1937
Monsieur	Charles-André KRAFT	26.09.1937
Madame	Anita WOLF	04.02.1938
Monsieur	Roland BONNY	25.06.1938
Madame	Béatrice-Josée OBERHOLZER	18.09.1938



Club des Aînés Grandcour, Missy, Chevroux

Si vous désirez passer des moments en toute convivialité, les « Aînés de Grandcour, Missy et Chevroux » vous attendent, le dernier vendredi du mois de 14h00 à 16h00 à la Salle de paroisse de Grandcour, sauf en décembre (repas de midi le samedi 16 décembre 2017) et le vendredi 23 mars 2018 (le 30 mars 2018 étant le Vendredi Saint).

Des animations variées et une collation en fin de séance s'ajoutent au plaisir de se retrouver.

Programme de la saison 2017 - 2018 :

24 novembre 2017 La Réforme : son héritage pour nous aujourd'hui
Pasteur François Rochat

16 décembre 2017 Fête de Noël



26 janvier 2018 Voyage à travers les USA
Françoise Duc

23 février 2018 Projets humanitaires au Burkina Faso
Edmond Kiener

23 mars 2018 Les Aînés chantent
Gilbert Marion, guitare



27 avril 2018 Chorale « Couleurs d'Automne »
Georges-André Sumi

25 mai 2018 Loto



Juin 2018 Course surprise

**Alors, jeunes ou moins jeunes retraités,
venez nous rejoindre, vous ne serez pas déçus !**

Contactez :

Le Président M. Jean-Claude Pradervand 026 667 17 06

Le Caissier M. Francis Kaltenried 026 667 11 64

La Secrétaire Mme Josette Quillet 021 534 65 36

Nouveaux citoyens



Chevroux a l'honneur de compter 6 nouveaux jeunes citoyens qui ont atteint leur majorité civique cette année 2017, soit :

Camille Marie Sitter, née le 26 janvier 1999

Anaïs Sitter, née le 2 février 1999

Pauline Liechti, née le 17 février 1999

Comlan Enangnon Dorkenoo, né le 20 avril 1999

Samuel Bonny, né le 6 septembre 1999

Amanda Bonny, née le 2 décembre 1999

Nous profitons de l'occasion pour les informer qu'une soirée récréative sera organisée en leur honneur le :

Vendredi 26 janvier 2018,

en compagnie des jeunes habitants qui attendront leur majorité en 2018, qui sont :

Logan Pradervand, né le 6 janvier 2000

Estelle Marmier, née le 3 mars 2000

Azul Moises Garcia Calvo, né le 21 avril 2000

Sébastien Wolf, né le 23 août 2000

Leah Maire, née le 28 décembre 2000

La Municipalité de Chevroux est heureuse et fière de pouvoir les compter parmi ses jeunes citoyens, à cette étape importante de leur vie.

La Municipalité



Concierges

Le 3 novembre 2017 nous avons invité nos concierges, qui travaillent souvent dans l'ombre, pour les remercier de leur excellent travail.

Il s'agit de Mmes Dulcelina Bizzaro Roque - halle multifonctions et école, Monique Honsberger - église, Christine Knöpfel - bâtiment communal, MM. Philippe Corminboeuf - camping, Michel Gremaud - sanitaires du port et depuis peu Philippe Vallée - refuge.



De gauche à droite : en compagnie de notre Municipalité, M. Corminboeuf, Mme Knöpfel, M. Vallée, Mme Bizzaro Roque et M. Gremaud (manque Mme Honsberger, excusée)

Mlle Fanny Bonny - Chevroux

La Municipalité a le plaisir de vous informer que notre ex-apprentie « employée de commerce » - Mlle Fanny Bonny a obtenu son certificat fédéral de capacité (CFC) en août dernier.

Nous la félicitons et lui souhaitons le meilleur pour la suite, tant sur le plan privé que professionnel.



Calendrier des manifestations 2017 - 2018

- 24 novembre 14h-16h Séance Club des Aînés : La Réforme par le Pasteur François Rochat à la Salle de Paroisse de Grandcour
- 25 novembre PACORE - Concert de « Chorège » : Eglise de Ressudens
- 26 novembre 17h Troupe de théâtre «Le Ki'pro'quo» de Grandcour : la première .. « Impair et Passe »
- 1^{er} décembre 20h Jeunesse de Grandcour : Ouverture des fenêtres de l'Avent & «Le Ki'pro'quo» : Impair et Passe 
- 2 décembre 20h « De vous à nous » : journée du pain à Chevroux & «Le Ki'pro'quo» : Impair et Passe 
- 8-9 décembre 20h «Le Ki'pro'quo» : Impair et Passe
- 13 décembre 20h Assemblée paroissiale à l'Eglise de Chevroux
- 16 décembre Glisse-Club de Grandcour : sortie à Verbier & Club des Aînés : Fête de Noël
- 19 décembre Commission « Culture et Loisirs » de Chevroux : Noël des écoles au Refuge de Chevroux 
- 22 décembre 20h Noël du culte de l'enfance à Ressudens
- 31 décembre Jeunesse de Missy : Soirée du Nouvel An
- 2018**
- 2 janvier Jeunesse de Chevroux : Bal au Restaurant du Port & FC Ressudens : Apéro du FCR  
- 13 janvier Glisse-Club de Grandcour : sortie Ovronnaz
- 19 janvier FC Ressudens : Match aux cartes
- 26 janvier 14h-16h Séance Club des Aînés: Voyage à travers les USA par Mme Françoise Duc à la Salle de Paroisse de Grandcour

Calendrier des manifestations 2018 (suite)

27 & 28 janvier		Glisse-Club de Grandcour : week-end à Grimentz	
28 janvier	14h	Loto de « La Lyre » et de l'Ecole de Musique à Grandcour	
10 février		FC Ressudens : souper de soutien	
23 février	14h-16h	Séance Club des Aînés : Projets humanitaires au Burkina Faso par M. Edmond Kiener à la Salle de Paroisse de Grandcour	
2 mars		« L'Arc-en-Ciel » : souper de soutien	
3 mars		Glisse-Club de Grandcour : Sortie au Lac Noir	
10 mars		Glisse-Club : Sortie Grindelwald	
23 mars	14h-16h	Séance Club des Aînés : Les Aînés chantent M. Gilbert Marion - Salle de Paroisse Grandcour	
23-24 mars	19h30	«La Lyre» - Grandcour : soirées annuelles à l'Auberge communale de Corcelles-Payerne	
7 avril		« De vous à nous » : journée du pain à Chevroux	
8 avril		Jeunesse de Chevroux : course aux œufs	
11, 13, 14, 18, 20 & 21 avril		Chœur Mixte «La Chanson du Lac» de Chevroux : soirées-spectacles au Beaulieu à Payerne	
22 avril		Commission « Culture & Loisirs » : promenade faune et flore (à confirmer)	
24 avril		« L'Arc-en-Ciel » : Fête de Pâques	
27 avril	14h-16h	Séance Club des Aînés: Chorale Couleurs d'automne - M. Georges-André Sumi à la Salle de Paroisse de Grandcour	
28 avril		Jeunesse de Grandcour : Tournoi de Bubble Soccer - terrain de foot à Grandcour & Glisse-Club : vente de gâteaux du Vully à Grandcour	

Calendrier des manifestations 2018 (suite)

5 mai	Société d'Abbaye de Chevroux : Tirs militaires à Chevroux & « De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux	
9, 10 et 11 mai	Jeunesse de Chevroux : Fêtes de l'Ascension	
11 mai	Société d'Abbaye de Chevroux : Tirs de l'Ascension à Chevroux	
19 mai	Concours des solistes et petits ensembles à Surpierre	
20 mai	Giron des Musiques broyardes à Surpierre	
25 mai	Municipalité de Missy : Départ 1 ^{ère} étape du Tour du Pays de Vaud à Missy & Club des Aînés : loto	
26 mai	CVC : régata d'ouverture (friture de perches à midi)	
1, 2, 3 et 4 juin	Jeunesse de Grandcour : Fête villageoise	
2 juin	« De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux	
15 juin	Commission « Culture & Loisirs » : soirée pizza	
16 au 20 juin	CVC : cours Optimist	
22, 23 et 24 juin	Jeunesse de Missy : Fête à Missy	
30 juin	FC Ressudens : tournoi du FCR	
6 juillet	FC Ressudens : tournoi juniors	
7 juillet	« De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux	
9 au 13 juillet	CVC : cours Optimist laser	
14 juillet	Chœur mixte de Chevroux : kermesse	

Calendrier des manifestations 2018 (fin)

21 juillet	Association Chevroux Paddle : Journée d'initiation à la plage à Chevroux	
17h	& « La Chevrotine » : tournoi amical de pétanque pour les habitants de Chevroux	
28 juillet	CVC : Voile d'Or (coquelets)	
28 & 29 juillet	Motocross - Club de Chevroux : Championnat de motocross	
31 juillet	Municipalité de Missy : Fête nationale à Missy	
1^{er} août Chevroux	Matin : Marché villageois et animations & « La Chevrotine » : Tournoi amical de pétanque (8h inscriptions - début des matchs 8h45)	
	Soirée : Fête Nationale	
1 ^{er} août	Glisse-Club de Grandcour : 1 ^{er} août à Grandcour	
11h	& SSDPG : apéritif offert aux gens des ports au Local de sauvetage à Portalban	
4 & 5 août	CVC - Chevroux : rencontre des vieux bateaux - avec soirée jazz et friture	
18 août	Jeunesse de Chevroux : tournoi de Watervolley	
26 août	Fête paroissiale à Chevroux : cantine du Port	
1 ^{er} septembre	« De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux	
8 septembre	« De vous à nous » : activité au domaine de la Bluette à Chésard	
15 & 16 septembre	CVC - Chevroux : régates de clôture (le 15 soirée fondue et le 16 soupe aux pois)	

(La liste des sociétés locales de nos 3 communes est à disposition auprès des administrations communales).

Quelques photos de la Fête nationale 2017

L'oratrice du jour, Mme Christelle Luisier Brodard - Syndique de Payerne et Députée au Grand Conseil, en compagnie du Président du Conseil général - M. Charles-Edouard Bonny et de notre Syndic - M. Jean-Daniel Curchod.



La fanfare « L'Avenir » de Payerne emmène le cortège à la place du Port pour la partie officielle et admirer le feu d'artifice.



Fête nationale 1^{er} août 2017 (suite)

Mme Luisier Brodard - Syndique de Payerne, notre Syndic - M. Curchod et leurs compagnons.



Porte-drapeaux en tête, le cortège, emmené par la fanfare « L'Avenir », se dirige au port.

Elagage des arbres et haies

La Municipalité rappelle à tous les propriétaires fonciers et fermiers qu'ils ont l'obligation de procéder à l'élagage des arbres et haies, faute de quoi les contrevenants seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office à leurs frais, selon l'article 15 du règlement d'application du 19 janvier 1994 et de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies :

- a) à la limite des propriétés ;
- b) à une hauteur maximale de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue et 2 mètres dans les autres cas.



Elagage des arbres :

- a) au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur ;
- b) au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires de fonds sur lesquels court un ruisseau, ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer régulièrement, afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Ces mesures sont également applicables aux propriétaires de parcelles forestières, en limite des chemins communaux.

La Municipalité exige donc que ces travaux soient faits au plus tard jusqu'au 31 janvier 2018, faute de quoi ils seront exécutés aux frais des propriétaires.



La Municipalité

Déblaiement de la neige

La Municipalité pense également utile de rappeler aux automobilistes la teneur de l'article 20, alinéa 3 de l'Ordonnance fédérale sur les règles de la circulation :

- ◆ Les conducteurs ne laisseront pas leur véhicule sur des places ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné ;
- ◆ La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par des engins de déneigement et de sablage ou par des amas de neige provoqués par le passage des chasse-neige.



Entretien des trottoirs et des entrées de propriétés

- ◆ Bien que plusieurs propriétaires déblaient la neige devant leurs bâtiments, nous rappelons qu'ils sont également tenus de procéder à l'enlèvement immédiat de la neige ou de la glace amoncelée sur les trottoirs de leur propriété ;
- ◆ Quant aux entrées de propriétés privées, chacun est responsable de l'enlèvement de la neige et de la glace ;
- ◆ Toutefois, dans les deux cas précités, il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique.

Pour le bien de tous, nous espérons que chacun se conformera de bonne grâce aux présentes prescriptions.



Quelques photos de la Journée des Syndics et Députés le 24 août 2017 à Chevroux



Le 24 août dernier nous avons eu le plaisir et le privilège d'accueillir les Syndics et Députés à Chevroux.

Nous leur avons fait découvrir le village en calèche attelée, puis en bateau pour une visite du port ; à ce titre nous remercions vivement les membres du CVC et de la société des plongeurs de leur participation.





Le SDIS - Broye-Vully recrute !



Le SDIS de la Broye-Vully a organisé deux séances d'information le 2 novembre écoulé dans notre région, à Payerne et Avenches, pour le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers **âgés de 20 à 35 ans**.

Si malheureusement vous n'avez pas pu participer à l'une de ces rencontres et que vous désirez rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers de la Broye-Vully, vous pouvez vous adresser au Cap Alexandre Michod - 079 215 79 46, responsable du recrutement 2018, afin d'obtenir plus d'informations.

Cartes journalières CFF - aussi à Grandcour

La Municipalité de la commune de Grandcour rappelle que des cartes journalières CFF sont en vente au bureau du Greffe municipal à Grandcour.

Citoyens de Grandcour et Missy	CHF. 39.- / billet
Citoyens d'une autre commune	CHF. 49.- / billet

payables d'avance (ou directement au bureau du Greffe municipal durant les heures d'ouverture).

Les réservations peuvent être directement effectuées sur le site www.grandcour.ch



Agence postale de Grandcour

L'Agence postale de Grandcour, gérée par l'Administration communale, tient à préciser certains points.

A l'agence postale, vous pouvez :

- ◆ Effectuer des dépôts et retraits de lettres et colis ;
- ◆ Acheter des timbres à CHF 1.- & 0.85 (carnet de 10 timbres) ;
- ◆ Acheter des PostPac n° 1 et 2 ;
- ◆ Payer vos factures avec la PostFinance Card, la Maestro et la VPay (sans frais) ;
- ◆ Retirer de l'argent cash avec la PostFinance Card, maximum CHF. 500.- par jour (CHF. 50.- garanti à tout moment) ;
- ◆ Effectuer des dépôts de lettres easy, courrier A Plus, Dispomail, envois en nombre « PP » contre facture et PromoPost contre facture.



Certaines prestations ne sont par contre pas disponibles auprès de l'agence postale, notamment payer en liquide des factures et faire de la monnaie.

Si vous recevez un avis de retrait dans votre boîte aux lettres / case postale, votre colis / lettre recommandée ne sera à votre disposition à l'agence postale que **le jour ouvrable SUIVANT, dès 9 h.**

Vous avez la possibilité de **prolonger le délai de garde** et / ou de demander une **deuxième présentation** pour les envois conservés par l'agence (colis et recommandés). Ceci n'est systématiquement possible que via le **Service à la clientèle.**

Téléphone : 0848 888 888

E-mail : serviceclientele@poste.ch

Fax : 0844 888 888

Se recommande :

L'Agence postale de Grandcour



Ecole de musique - Grandcour, Missy, Chevroux



L'école compte actuellement 42 élèves confiés à 8 enseignants diplômés.

Les enfants y apprennent tous les instruments de l'orchestre à vent : flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, ainsi que percussions, tambour et musique d'ensemble.

Une classe d'éveil - découverte de la musique - est ouverte aux enfants dès 5 ans sous la conduite de Madame Jade Chatelain, tous les jeudis au 2^{ème} étage de la Maison de Ville de Grandcour.

Pour toutes précisions, consultez le site www.multisite.ch ou contactez les responsables par courriel à l'adresse grandcour@multisite.ch ou M. François Marion par téléphone au n° 079 294 48 12



Glisse-club - Grandcour

Le Glisse-Club a le plaisir de vous présenter son programme pour la saison à venir :

- ◆ Verbier **16 décembre 2017**
- ◆ Ovronnaz **13 janvier 2018**
- ◆ Grimentz **27 & 28 janvier 2018**
- ◆ Lac noir **3 mars 2018** (départ dans la matinée et retour en soirée)
- ◆ Grindelwald **10 mars 2018**

Pour toutes informations, veuillez vous référer au site internet www.glisse-club.ch ou contacter la Présidente, Mme Nathalie Berney au 079 546 39 09 ou par courriel à : information@glisse.club.ch

FC Ressudens - Grandcour

Nous vous remercions chaleureusement pour le soutien que vous avez accordé à notre club durant l'année écoulée et profitons pour vous souhaiter d'heureuses fêtes de fin d'année.

Voici nos prochaines manifestations :

Mardi 2 janvier Apéro offert dès 11h à la buvette de Grandcour

Vendredi 19 janvier Match aux cartes à 20h à la grande salle de Grandcour

Samedi 10 février Repas de soutien dès 19h30 à la grande salle de Missy : inscription au 078 732 74 72 - M. Remy Pillard

Le Comité du FC Ressudens



Les Terrasses du Lac SA

La société « Les Terrasses du Lac SA » informe qu'un appartement de 4.5 pièces au rez-de-chaussée est libre de suite.

Pour tous renseignements, veuillez contacter M. Marcel Cuany - Président du Conseil d'administration au n° 079 345 08 76 ou contacter la gérance Cogestim à Payerne - 026 662 48 62





Cour de l'école de Chevroux et sa magnifique place de jeux.



Nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année et vous adressons nos vœux les meilleurs pour la Nouvelle Année.